



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale du Trésor



BRÈVES ÉCONOMIQUES DE TUNISIE ET DE LIBYE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE TUNIS

N° 10 – Semaine du 6 au 10 mars 2023

En bref

Tunisie :

- La Banque mondiale reporte sine die l'examen du Cadre du partenariat pays avec la Tunisie (2023-2027)
- Le taux d'inflation atteint 10,4% en février 2023
- La Banque centrale de Tunisie durcit les conditions de versement des dividendes des banques et établissements financiers
- La Tunisie se classe à la 47e place sur 51 pays par le Global Entrepreneurship Monitor
- Mise en vente d'huile d'olive conditionnée à partir de mi-mars
- Signature de trois accords pour le financement de l'importation du pétrole

Libye :

- Les deux branches de la banque centrale libyenne se sont rencontrées le 3 mars à Tunis
- La NOC annonce que la production de pétrole s'élève à 1,205 million de barils par jour
- 194 entreprises présentes à la quatrième édition de la Libya Food Exhibition à Tripoli

LE CHIFFRE À RETENIR

10,4%

Le taux d'inflation en glissement annuel en Tunisie, pour février 2023.

Tunisie

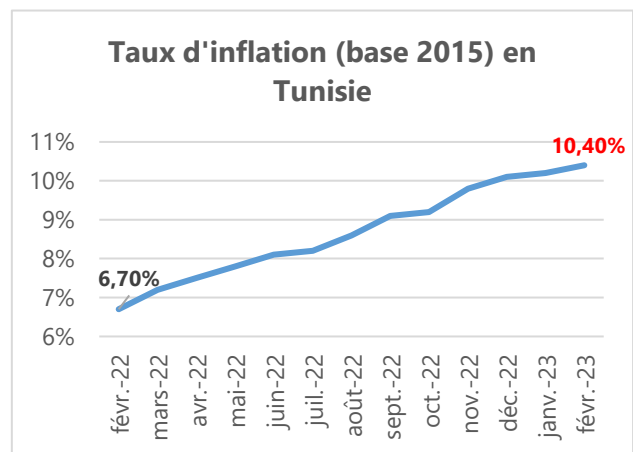
- **La Banque mondiale reporte *sine die* l'examen du Cadre du partenariat pays avec la Tunisie (2023-2027)**

Dans un contexte de montée des déclarations et actions discriminatoires et agressions envers les migrants subsahariens en Tunisie après les propos du Président de la République, la Banque mondiale reporte *sine die* l'examen en conseil d'administration de son Cadre de partenariat pays avec la Tunisie (2023-2027), qui devait se tenir le 21 mars 2023. La Banque mondiale indique que le récent climat d'insécurité bafoue les valeurs d'antiracisme et de respect des droits fondamentaux défendues par l'institution. Une note interne de soutien a ainsi été envoyée à son personnel local, dont certains membres d'origine subsaharienne ont subi des agressions. La nouvelle date d'examen du programme cadre n'a pas été indiquée mais ne devrait que lorsque le climat se sera apaisé. Par ailleurs, il convient de noter que les programmes actuellement financés par la Banque mondiale en Tunisie ne sont pas remis en cause et se poursuivent.

- **Le taux d'inflation atteint 10,4% en février 2023**

L'Institut National de la Statistique indique dans [son dernier rapport](#) que le taux d'inflation atteint 10,4% en glissement annuel en février 2023, après 10,2% le mois précédent, et 0,5% en glissement mensuel, contre 0,8% au mois précédent. L'inflation sous-jacente (hors produits alimentaires et énergie) ralentit, pour atteindre 7,9%, contre 8,1% en janvier. L'inflation générale est tirée par les prix alimentaires, en hausse annuelle de 15,6% (contre 14,1% en janvier) et les prix des produits manufacturés, en hausse de 9,8% (contre 10,2% en janvier). Le prix des

produits libres augmente de 11,2% sur un an (contre 10,7% en janvier), alors que ceux des produits encadrés augmentent de seulement 8% (contre 8,5% en janvier). Le contraste est particulièrement saisissant entre les prix des produits alimentaires libres, en hausse de 18,4% (contre 16,7% en janvier), et ceux des produits alimentaires encadrés, en hausse de 0,6% (identique à janvier).



- **La Banque centrale de Tunisie durcit les conditions de versement des dividendes des banques et établissements financiers**

Dans une [note](#) du 7 mars 2023 adressée aux banques et établissements financiers, la Banque centrale de Tunisie (BCT) impose de nouvelles conditions au versement des dividendes de ces établissements. Ainsi, la distribution de dividendes peut s'établir : - dans la limite de 35% du bénéfice de 2022, si les ratios de solvabilité et Tier 1 dépassent les niveaux réglementaires de 2,5% (après déduction des dividendes à verser) ; - sans limite, après accord de la BCT, si les ratios de solvabilité et Tier 1 dépassent les niveaux réglementaires respectifs de 2,5% et 3,5% (après déduction des dividendes à verser). La BCT justifie cette décision par l'incertitude économique et financière du pays, les tensions inflationnistes pesant sur les entreprises, ainsi que la

nécessité de convergence vers les standards de Bâle et IFRS d'ici fin 2023.

- **La Tunisie classée à la 47^e place sur 51 pays par le Global Entrepreneurship Monitor**

L'institut Arabe des Chefs d'Entreprises (IACE), en collaboration avec Expertise France dans le cadre du projet de l'Union européenne EU4Innovation a organisé une conférence nationale pour présenter les résultats du Global Entrepreneurship Monitor (GEM) le 7 mars 2023 en Tunisie. Compte tenu de la crise économique que traverse le pays, la Tunisie se classe à la 47^e place sur 51 pays avec un indice de 3,7. Selon le rapport, « Le jugement collectif des experts nationaux en Tunisie indique que la qualité de l'environnement entrepreneurial global était médiocre en 2022 ». Ce rapport évalue l'environnement entrepreneurial de chaque économie dans le monde en s'appuyant sur des enquêtes.

- **Mise en vente d'huile d'olive conditionnée à partir de mi-mars**

L'Office national de l'Huile (ONH), a annoncé la mise en vente dès la mi-mars, de l'huile d'olive conditionnée à 14,900 dinars/litre dont les prix réels avoisinent les 16 dinars actuellement. Cette mesure qui sera effective pendant le mois du ramadan dans les différents centres régionaux à Tunis, Sousse, Kairouan, Sfax et Zarzis, sera tout de même soumise au rationnement de 10 litres par personnes. Cette décision a pour objectif d'encourager la consommation d'huile d'olive, dont la production, cette saison, est en baisse de 25% par rapport à la saison précédente en raison du déficit pluviométrique et de la sécheresse.

- **Signature de trois accords pour le financement de l'importation du pétrole**

Trois accords de garantie de financement entre la République tunisienne et la Société internationale islamique de financement du commerce (ITFC), ont été signés le 3 mars en présence du ministre de l'Economie et de la planification, Samir Saïed et du président exécutif de l'IFT, la Hani Salem Sonbol. Ces accords, dont le montant total s'élève à 871 millions de dinars contribueront financer (1) l'importation du gaz naturel pour la Société tunisienne de l'électricité et du gaz (STEG) ; (2) les importations du pétrole brut et dérivés pour la Société tunisienne des industries de raffinage (STIR) et (3) l'importation de la matière première du Groupe chimique tunisien.

Libye

- **Les deux branches de la banque centrale libyenne se sont rencontrées le 3 mars à Tunis**

Dans un communiqué, la Banque centrale libyenne a indiqué que les administrations des banques centrales de Tripoli et de Benghazi se sont rencontrées le 3 mars à Tunis. La réunion avait pour but de renforcer la coopération et relancer le processus d'unification de la banque centrale. Les participants à la réunion ont convenu de tenir d'autres réunions conjointes cette fois-ci en Libye dans les locaux de la banque centrale de Tripoli. De plus, les participants ont pris part à un atelier organisé par l'USAID en marge de la réunion.

- **La NOC annonce que la production de pétrole s'élève à 1,205 million de barils par jour**

Dans un communiqué du 7 mars 2023, la NOC déclare que la production atteint 1,205 M barils par jour et exprime son souhait d'augmenter les niveaux de production afin de revenir aux niveaux de 2010, lorsque la Libye produisait 1,6 M de barils par jour, "d'ici deux à trois ans". Par ailleurs, la production de condensat (gaz naturel) s'est élevée à 54 000 barils par jour au cours des dernières semaines.

- **194 entreprises présentes à la quatrième édition de la Libya Food Exhibition à Tripoli**

La quatrième édition de la Libya Food Exhibition à Tripoli, organisée par l'International Company for Organizing Exhibitions, a eu lieu à Tripoli du 5 au 8 mars. La cérémonie d'inauguration a réuni le dimanche 5 mars, le ministre de l'économie et du commerce, Mohamed Al-Hwajj, les ambassadeurs de France, de Tunisie et de Turquie, et l'attaché commercial de l'ambassade d'Italie. Près de 80 entreprises internationales (d'Algérie, du Maroc, d'Italie, de Turquie, de Tunisie, d'Espagne, d'Arabie saoudite, de Jordanie, d'Égypte et des Émirats arabes unis) et 114 entreprises locales spécialisées dans les industries alimentaires, l'emballage et l'équipement des cafés et restaurants y ont participé, soit un total de 194 entreprises.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



Responsable de la publication : Service économique de Tunisie et de Libye
Rédacteurs : Adil Rais, Hugo Mahut, Joachim Febrer, Ivan Potier

Pour s'abonner : adil.rais@dgtresor.gouv.fr

Crédits photo : ©Chloé Stutzmann

Retrouvez les brèves sur notre site : <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/TN>